



Angoulême, le 11 juin 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fermeture exceptionnelle de la préfecture et des sous-préfectures de la Charente jeudi 20 juin 2019

- - - - -

Le jeudi 20 juin 2019, l'ensemble des services de la préfecture et des sous-préfectures seront exceptionnellement fermés.

Pour retrouver les horaires d'ouverture des services de l'État en Charente, rendez-vous sur la page d'accueil du site internet des services de l'État à l'adresse suivante : www.charente.gouv.fr